

Direction des Affaires
Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par : Noémie PLAY
Tél. 04 73 40 64 33
daji@uca.fr

Le Président de l'Établissement Public Expérimental
Université Clermont Auvergne,
à
Madame, Monsieur,
Membres du conseil d'administration de l'Établissement
Public Expérimental Université Clermont Auvergne,

Clermont-Ferrand, le 20 juin 2025

Objet : Convocation du conseil d'administration de l'établissement expérimental Université Clermont-Auvergne

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au conseil d'administration de l'Établissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne qui se tiendra le :

Vendredi 27 juin 2025 de 8h30 à 13h

Amphithéâtre 220

Maison des Sciences de l'Homme - MSH

4, rue Ledru

63000 CLERMONT-FERRAND

Ordre du jour :

1. Informations générales

- Plan de déploiement opérationnel du schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale de l'UCA

2. Questions stratégiques

- 2.1. Budget rectificatif n°1 2025
- 2.2. Conformité des projets de délibérations budgétaires des budgets rectificatifs n°1 2025 des établissements-composantes avec la stratégie budgétaire de l'UCA
- 2.3. Débat d'orientations budgétaires et lettre d'orientations budgétaires 2026 (LOB)
- 2.4. Débat d'orientations en matière de ressources humaines et lettre d'orientations en matière de ressources humaines 2026 (LORH)
- 2.5. Charte de communication durable "Sensibiliser, Accéder, Valoriser, Eco-responsabiliser" (SAVE)
- 2.6. Charte du bon usage de l'intelligence artificielle générative
- 2.7. Dispositif de soutien aux chercheurs empêchés

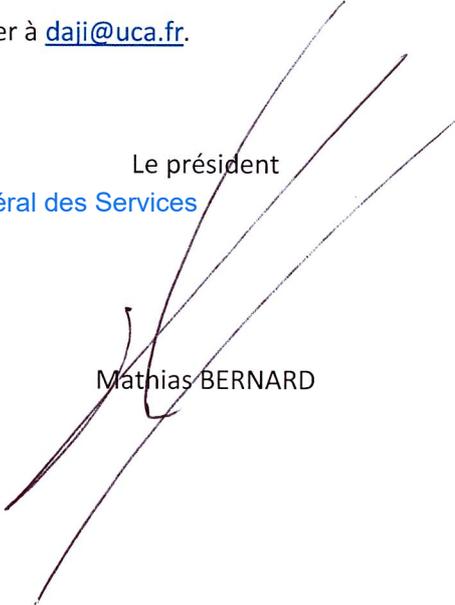
3. Délibérations opérationnelles

- 3.1. Affaires juridiques et Institutionnelles
 - 3.1.1. Compte-rendu des actes pris par le Président en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)

- 3.1.2. Compte-rendu des actes pris par le Directoire en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)
- 3.1.3. Dispositif de traitement des violences sexistes et sexuelles et des discriminations (VSSD)
- 3.1.4. Convention cadre hospitalo-universitaire entre le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand, l'Université Clermont Auvergne et le Centre Jean Perrin
- 3.2. Affaires financières
 - 3.2.1. Comptes consolidés de l'exercice 2024
 - 3.2.2. Politique tarifaire de l'UCA pour ses animaleries
- 3.3. Formation et vie universitaire
 - 3.3.1. Procédure d'exonération des droits d'inscription
- 3.4. Relations Internationales
 - 3.4.1. Attribution des bourses d'aides à la mobilité internationale du MESR pour 2025-2026
 - 3.4.2. Montants des bourses et choix des pays tiers dans le cadre de la convention financière Erasmus+ études 2025
 - 3.4.3. Montants des bourses et choix des pays tiers dans le cadre de la convention financière Erasmus+ stages 2025
- 3.5. Ressources Humaines
 - 3.5.1. Attribution d'une prime au directeur d'I-Site
 - 3.5.2. Cadrage du dispositif des primes de responsabilités pédagogiques 2025-2026 (PRP)
 - 3.5.3. Cadrage du dispositif des primes de charges administratives 2025-2026 (PCA)

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser à daji@uca.fr.

Par délégation,
Le Directeur Général des Services
François PAQUIS


Mathias BERNARD